

son en bois occupé par M. Hardi, comme atelier de peinture, fut en peu de tems consumée; le vent était violent, le collège et les maisons voisines ont couru quelques dangers.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

Discours de M. le Nonce apostolique au nom du Corps diplomatique.

“Sire,

“A cette occasion solennelle de l'année naissante, le Corps diplomatique s'empresse toujours avec une vive satisfaction de vous offrir les vœux les plus sincères pour la prospérité complète de Votre Majesté; de votre royale famille et de la France.

“La durée prodigieuse de la paix générale est la preuve la plus éclatante de la haute sagesse de Votre Majesté et des autres souverains, et du parfait accord de leurs cabinets. La reconnaissance du monde entier ne peut être égalée que par la grandeur des bienfaits qu'il en reçoit.

“Protégée du Ciel, cette œuvre sublime ne cessera point de produire ses merveilles.

“Après vous avoir félicité comme roi, le Corps diplomatique se plaît infiniment de vous féliciter comme père.

“De nouvelles joies de famille se sont succédé même récemment comme gage de bonheur! Votre auguste famille, en grandissant par le nombre de ses membres, grandira aussi par le mérite de leurs actions, et Votre Majesté jouira pendant longtemps encore de toutes les consolations désirables par son cœur paternel.

“Avec ces vœux et ces félicitations du Corps diplomatique, daignez, Sire, agréer l'hommage de son profond respect.”

Discours de Mgr. l'Archevêque de Paris

“Sire,

“Nous venons vous offrir des vœux et des hommages.

“Dieu a prévenu nos vœux: il a accompli l'un des désirs les plus chers au cœur du roi, en répandant de nouvelles bénédictions sur son auguste famille.

“Nos hommages, Sire, ont été devancés par ceux que vous adressaient naguère, dans la personne de vos nobles fils, les provinces du Midi, plusieurs peuples, nos alliés, et ces malheureux chrétiens d'Orient dont le cœur sera toujours français, tant que la France sera catholique. Ainsi, au dehors comme au sein de notre patrie, tous les regards se portent vers un roi sur lequel reposent tant et de si graves intérêts.

“Aux sentimens de respect que nous avons l'honneur de déposer aux pieds du trône, qu'il nous soit permis d'ajouter l'expression de notre vive gratitude. Grâce au roi, Notre-Dame de Paris, élevée il y a huit siècles, sous un prince de son sang et de son nom, pourra faire admirer encore aux générations futures l'un des plus beaux monumens du génie et de la piété de nos pères.

“Heureux si, lorsque nous prions dans ce vénérable sanctuaire, nous n'y sommes pas des intercesseurs trop indignes auprès de celui qui régnent les rois, qui inspire aux législateurs des lois équitables, et qui seul a la vertu de communiquer aux gouvernemens de ce monde quelque chose de la stabilité, de la justice, de la grandeur, de la merveilleuse harmonie qu'il imprime à ses propres œuvres.”

Le roi a répondu:

“Je suis bien touché des vœux que vous venez de m'exprimer pour la reine, pour ma famille et pour moi. Vous savez combien j'apprécie vos sentimens, combien je suis sensible à ceux que me témoigne le clergé de Paris qui vous entoure.

“C'est pour moi une grande satisfaction de voir ce beau monument de Notre-Dame restitué à sa grandeur originaire, et la plupart de nos édifices religieux mis à l'abri des injures que le temps et des circonstances douloureuses leur avaient imprimées.

“Je jouis de pouvoir vous dire que j'ai toujours l'espoir que nos efforts en faveur des chrétiens d'Orient ne seront pas stériles, et qu'ils contribueront à réparer les maux qu'ils ont soufferts. La France ne cessera jamais d'étendre sur eux cette puissante protection qu'elle a exercée depuis tant de siècles, et Dieu me fera la grâce que, sous mon règne, cette protection de notre sainte religion ne soit pas moins efficace qu'elle l'a été sous les rois mes prédécesseurs.”

—Le 18 novembre dernier, eut lieu à Cadillac-sur-Garonne l'installation de trois Frères des Ecoles chrétiennes; inauguration modeste d'une œuvre utile et populaire.

Le respectable M. Dubosc, curé de Cadillac, a indiqué après la messe du Saint-Esprit l'objet de l'invitation qu'il avait faite aux autorités de la ville et à tous ses paroissiens: on allait en effet se rendre processionnellement dans le local destiné à recevoir les enfans confiés aux Frères des Ecoles chrétiennes.

Déjà un grand nombre de parens et d'habitans avaient pris place dans la grande salle de l'ancien collège, et deux cents enfans obéissant à la voix de leurs nouveaux maîtres, étaient silencieusement assis sur les bancs qui leur avaient été préparés.

C'est alors que M. l'abbé Lacombe jeune, vicaire-général, supérieur du petit séminaire de Bordeaux, a pris la parole au nom de la commission formée pour la fondation des ces écoles.

Dès son début, il a payé un juste tribut d'éloges à M. le maire et aux membres du conseil municipale qui ont cédé aux Ecoles une portion de l'ancien collège; il a aussi adressé des remerciemens au clergé de la ville et des paroisses voisines, pour leur concours empressé en faveur de ces Ecoles, dont on sentait, depuis longtemps, le besoin.

Après avoir démontré rapidement l'excellence de la méthode et la solidité de l'enseignement des bons Frères, et les avantages que la ville retirerait de ce nouvel établissement, il a rappelé le souvenir de son ancien collègue, dirigé, il y a plus de cinquante ans, par les Docteurs, et dans lequel le célèbre Royer-Collard avait été professeur pendant plusieurs années.

M. le maire, dans une chaleureuse allocution, a renouvelé, au nom du conseil municipal, l'adoption de ces Ecoles; il s'est félicité de leur prospérité naissante, avec la confiance que ce serait là comme un nouvel élément de prospérité pour la ville de Cadillac.

LETTRE DE M. LAUMONIER DU BAGNE DE ROCHEFORT

A Mgr. l'archevêque de Bordeaux.

Rochefort, 15 décembre 1845.

Monseigneur,

La bonté avec laquelle vous vous êtes dévoué pour venir consoler nos pauvres forçats me fait un devoir de porter à votre connaissance quelques faits qui consoleraient votre cœur. Vos dernières paroles ne sont pas tombées sur un terrain tout-à-fait stérile. Tous les jours quelques pécheurs qui avaient résisté à la grâce pendant la retraite se présentent pour se réconcilier; d'autres, un grand nombre, ne tarderont pas, nous l'espérons, à suivre cet exemple. Tous les soirs, à la suite de la prière, on se place sous le patronage de la Sainte-Vierge, par quelques couplets d'un cantique dont les paroles et le chant sont propres à remuer les cœurs les plus durs; les plus méchants sont quelquefois les plus ardents à prier et à chanter, et il est entendu que déjà ils sont meilleurs et en voie de retour.

Voici un fait qui surpasse toutes nos espérances, et qui ne peut s'exprimer que par l'action de la grâce: quelques condamnés, ayant lu les *Annales de la Propagation de la Foi*, témoignèrent le désir de faire partie de l'Association. Cédant à leurs instances, M. Filhon leur répondit: Eh bien! réunissez quelques camarades; je formerai une ou deux sections. Il ne prévoyait pas le résultat; à sa première visite, cent hommes étaient inscrits spontanément, heureux de contribuer à l'œuvre. En chaire, mon confrère, tout en louant leur zèle, leur représenta qu'ils n'avaient sans doute pas réfléchi que le sacrifice de 20 centimes par mois sur leur faible pécule était respectivement un grand sacrifice; qu'ils eussent à y bien penser, et qu'il comptait que le nombre diminueraient. Il n'en fut pas ainsi: quelques jours plus tard, trois cent trente forçats, pris dans ceux qui n'avaient pas fait la retraite comme dans les autres, avaient donné leurs noms et accepté avec joie le sacrifice. Force fut de souscrire à leurs désirs, et des chefs de sections ont été nommés. Nous pouvons bien dire ici: *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris.*

En général, la ferveur se maintient parmi les nouveaux convertis. L'ordre règne dans le Bagne; la police n'a presque plus de punitions à infliger.

En présence de ces faits, quelques prophètes peu bienveillants ne savent plus que dire; ils ne voulaient voir dans la conversion de ces malheureux que des apparences hypocrites ou l'effet d'une exaltation momentanée; maintenant ils s'écrient comme nous: *Digitus Dei est hic.*

Je vous prie Monseigneur, de penser devant Dieu à ces hommes à qui vous avez fait tant de bien, et qui ne parlent de l'archevêque de Bordeaux qu'avec attendrissement; veuillez les recommander au prières des âmes ferventes.

J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur.

BOUYET aumônier de l'hôpital de la Marine de Rochefort.

Univers.

—Le *Correspondant*, du 4 janvier, publie sur la rév. mère abbesse des Basiliennes de Minsk, un interrogatoire qu'elle aurait subi à Rome, relativement aux persécutions et aux outrages infligés à ces saintes filles par les agens de la Russie. Cette pièce est publiée sous le titre suivant:

“Récit de MAKRENA MIECZYSLAWKA, abbesse des Basiliennes de Minsk, ou Histoire d'une persécution de sept ans, soufferte pour la foi par elle et ses religieuses; écrite sous sa dictée, et d'après les ordres de N. T. S. Père le Pape Grégoire XVI, par le R. P. Maximilien Rylo, recteur de la Propagande, à Rome; l'abbé Alexandre Jelowicki, recteur de l'église de Saint-Claude, à Rome; l'abbé Aloys Leitner, théologien de la Propagande, à Rome; commencé le 8 novembre, et terminé le 6 décembre 1845; dans le couvent de la Trinité-du-Mont, à Rome.”

Ce récit, beaucoup plus détaillé que le premier rapport déposé par la vénérable supérieure entre les mains de Mgr. l'archevêque de Posen, et que nous avons les premiers fait connaître dans notre numéro 4120, du 16 octobre dernier, ajoute encore au vif intérêt qu'inspirent à tous les cœurs chrétiens les souffrances et le courage de ces héroïques femmes. Comme on a eu l'heureuse pensée de le publier séparément en une brochure, nous nous empressons de le recommander à nos lecteurs. Il se vend au profit d'une œuvre polonaise, chez MM. Gaume frères, rue Cassette, 4.

—Depuis plus de vingt ans, une chaumière servait de chapelle aux habitans du hameau de Bellevue, situé à une demi-lieue de Meudon, leur pa-